



DES PISTES PÉDAGOGIQUES À DESTINATION DES ENSEIGNANTS

« Nous ne savons jamais de quel côté viendra la brusque descente du hasard. Les catastrophes et les félicités entrent, puis sortent, comme des personnages inattendus. »

Victor Hugo, *Les Travailleurs de la mer* (1866)

■ CONTEXTE

L'enjeu de la maîtrise des risques naturels et technologiques, dans un contexte d'augmentation de l'occurrence et de l'intensité des événements majeurs liés au changement climatique, appelle un effort pour réduire la vulnérabilité et améliorer la résilience des populations et de l'institution scolaire. En effet, un français sur quatre et deux tiers des communes sont exposés à au moins un risque naturel¹. De plus, les derniers accidents industriels, à l'image de l'incendie des sites de Lubrizol et de Normandie Logistique le 26 septembre 2019 à Rouen, ont mis en lumière l'importance de l'information des populations sur les risques associés aux activités industrielles².

Ces événements démontrent la nécessité de développer une culture du risque commune à l'ensemble de la population pour qu'elle puisse s'en protéger. La culture du risque correspond à la prise de conscience du risque et à l'ensemble des connaissances permettant aux acteurs et aux citoyens d'anticiper les effets d'une situation et d'adopter des comportements adaptés en cas de catastrophe. Elle se fabrique, se façonne, s'enseigne, s'apprend.

Le ministère en charge de l'éducation nationale participe au développement de cette culture pour tous les publics scolaires : l'étude des risques majeurs est pleinement intégrée dans les programmes d'enseignement de l'école et au lycée. Cette ressource vise à mettre à disposition des enseignants de tous niveaux et de toutes disciplines des propositions de pistes pédagogiques pour aborder ces points de programmes avec leurs classes. L'étude des risques majeurs est complémentaire aux exercices de mise en œuvre du plan particulier de mise en sûreté (PPMS), qui permettent à l'ensemble de la communauté éducative d'acquérir des comportements adaptés en cas d'événement majeur.

1. [Rapport n° 013606-01](#) de la Mission sur la transparence, l'information et la participation de tous à la gestion des risques majeurs, technologiques ou naturels, juin 2021.
2. [Plan d'action](#) « Tous résilients face aux risques – Sensibiliser les populations pour faire face aux catastrophes naturelles et aux accidents industriels » - Ministère de la transition écologique, septembre 2021

■ COMPOSITION DE CETTE COLLECTION DE RESSOURCES

Cette collection est pensée pour qu'un enseignant non formé aux risques majeurs puisse se saisir de cette notion et l'aborder facilement dans le cadre des enseignements obligatoires.

Chaque séance aborde un risque en particulier, pour un niveau déterminé, via une entrée précise dans le programme et identifie une ou plusieurs compétence(s) psychosociale(s) sur lesquelles les activités proposées mettent l'accent.

■ LES ENJEUX DE L'ÉDUCATION AUX RISQUES MAJEURS

La survenue d'une catastrophe naturelle ou d'un accident industriel est toujours soudaine et d'une intensité forte. C'est ce qui définit le risque majeur : il résulte d'un événement d'une faible probabilité d'occurrence, mais d'une gravité très élevée.

On parle plus précisément de risque « majeur » dès lors que l'ampleur de l'événement dépasse les moyens disponibles immédiatement pour y répondre : les personnes exposées au risque ne sont pas secourables à court terme et doivent donc s'auto-organiser face à l'événement. C'est pourquoi il est nécessaire d'avoir conscience de l'existence de ces risques en amont, et d'intégrer les bonnes conduites à tenir si un événement survient.

La rareté des événements majeurs rend d'autant plus difficile leur appropriation et l'adoption de comportements adaptés lorsqu'ils se produisent effectivement. Il faut donc s'appuyer sur l'information préventive des populations, à commencer par celle des élèves. Le développement d'une culture du risque permet d'apprendre à se protéger et d'éviter un facteur de vulnérabilité : la désinformation face au risque encouru. Cette démarche permet de répondre à la survenue d'une catastrophe avec résilience. Pour les écoles et les établissements scolaires, une anticipation optimale des crises évite que leur fonctionnement soit perturbé durablement par un événement majeur.

La sécurité est l'affaire de tout citoyen³ et il est nécessaire de faire des élèves des acteurs de leur propre sécurité et des relais auprès de leurs parents et des adultes qui les entourent, pour favoriser la diffusion de la culture du risque.

■ ASSOCIER L'ÉDUCATION AUX RISQUES MAJEURS AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

Le développement d'une culture de la sécurité s'inscrit dans un cadre plus général d'éducation à la santé en milieu scolaire. Adopter des comportements individuels et collectifs adaptés pour se protéger soi-même et protéger les autres face à un risque permet de limiter les effets néfastes d'une catastrophe, aussi bien sur la santé physique que psychique des élèves et des personnels.

3. [Loi n° 2004-811](#) du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.



L'enseignement des comportements adaptés face aux risques va de pair avec le renforcement progressif et continu des compétences psychosociales (CPS), de la maternelle au lycée. Les CPS sont « la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne [...] et à maintenir un état de bien-être subjectif qui lui permet d'adopter un comportement approprié et positif à l'occasion d'interactions avec les autres, sa culture et son environnement »⁴. Ces compétences, si elles permettent aux individus de répondre avec efficacité aux épreuves de la vie quotidienne, sont également des ressources pour faire face à des situations de crise : l'élève aura intégré des réflexes d'empathie, de communication, de gestion du stress et de régulation de ses émotions qui lui seront utiles dans tout type de scénario.

Chaque séance est donc pensée pour aider au développement d'une ou plusieurs compétence(s) psychosociale(s) en particulier. L'incorporation de telles compétences permet à chaque individu de devenir acteur de sa santé et de sa sécurité et de celles des autres.

Ressources utiles sur les compétences psychosociales

Page éducol « [École promotrice de santé](#) »

Vadémécum – [L'école promotrice de santé](#)

Santé Publique France. Les compétences psychosociales : un référentiel pour un déploiement auprès des enfants et des jeunes. [Synthèse de l'état des connaissances scientifiques et théoriques réalisé en 2021](#)

■ DE QUOI PARLE-T-ON ? LES NOTIONS CLEFS

Un risque majeur résulte de la rencontre entre un aléa (événement potentiellement dangereux) et des enjeux (des personnes, des biens ou l'environnement exposés à l'aléa). Il peut y avoir une vulnérabilité variable des enjeux, qui induira des conséquences plus ou moins graves.

Un risque majeur se caractérise par sa faible probabilité d'occurrence (caractère exceptionnel de l'événement) conjuguée à une très forte intensité (événement extrême), au point que les moyens disponibles immédiatement ne sont pas suffisants pour y répondre (services de secours dépassés par exemple), d'où la nécessité pour les populations d'être capables de s'auto-organiser temporairement en cas de survenance d'un aléa.

Les risques majeurs sont classifiés en deux catégories : les risques technologiques, d'origine anthropique, et les risques naturels.

4. OMS, UNESCO. *Life skills education in schools*. Genève, 1993.



Risques naturels	Risques technologiques
Aléas géologiques <ul style="list-style-type: none"> • Mouvements de terrain • Séismes • Éruptions volcaniques 	Activités nucléaires
Aléas atmosphériques <ul style="list-style-type: none"> • Cyclones • Tempêtes • Feux de forêt 	Activités industrielles (installations présentant des risques toxiques, d'incendie ou d'explosion)
Aléas hydriques <ul style="list-style-type: none"> • Inondations • Retrait et gonflement des argiles 	Rupture de barrage
	Transport de matières dangereuses

Un événement majeur peut être à l'origine d'une crise, c'est-à-dire d'une rupture soudaine et violente débordant les capacités de régulation habituelles de l'institution scolaire, qui est alors désorganisée. La crise peut avoir des conséquences plus ou moins durables sur les personnes impliquées dans cet événement.

L'aléa peut constituer un événement traumatique pour les individus impliqués : un événement soudain, violent, intense et inévitable, sans capacité d'y résister. Il confronte parfois les individus à l'expérience de la mort et à une perte de repères et de sens. Un mal être psychique peut en résulter, qui se manifestera de façons diverses et variées (stress, anxiété, dissociation, etc.). Dans de telles situations, le directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) peut activer la cellule d'écoute et d'accompagnement départementale, qui intervient en concertation avec la cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) du département. Des professionnels de santé peuvent intervenir immédiatement auprès des personnels et des élèves. L'institution scolaire peut également faire appel aux partenaires associatifs de prise en charge des victimes.

L'éducation à la sécurité permet aux élèves et aux personnels de développer leur capacité d'adaptation individuelle et collective face aux aléas et concoure à la résilience des personnes et de l'institution scolaire.

Ressources utiles sur les risques majeurs naturels et technologiques

[Rapport n° 013606-01](#) de la Mission sur la transparence, l'information et la participation de tous à la gestion des risques majeurs, technologiques ou naturels, juin 2021

Site RISQUES – [Prévention des risques majeurs](#)

[Site GEORISQUES](#) pour mieux connaître les risques sur le territoire

[Site de l'autorité de sûreté nucléaire](#) (ASN) pour protéger les personnes et l'environnement

[Site de l'institut de radioprotection et de sûreté nucléaire](#) (IRSN) toute notre expertise pour vous protéger:

[Site de Météo-France](#) - Comprendre la météo

Site éducol - [Éduquer à la responsabilité, éduquer à la sécurité](#)

Site éducol - [Sécurité des écoles et des établissements](#)



■ JOURNÉE NATIONALE « TOUS RÉSILIENTS FACE AUX RISQUES. S'INFORMER, RÉAGIR, SE PROTÉGER »

Le 13 octobre est la **journée nationale de sensibilisation face aux risques naturels et technologiques**. Elle s'adosse à la journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes instituée par l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle vise à sensibiliser, informer et former toute la population aux risques majeurs qui l'environnent et aux comportements adaptés pour y répondre. L'objectif est de susciter le plus grand nombre possible de projets sur l'ensemble du territoire, métropolitain et en outre-mer : atelier, conférence, rencontre, animation artistique, visite de site, immersion dans un environnement virtuel, projection d'images, etc. Ce rendez-vous national est une occasion pour les enseignants de s'approprier la thématique des risques majeurs en même temps que l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités, associations, entreprises, administration, etc.) pour créer une synergie entre toutes les actions mises en œuvre.

Pour faire de cette journée un temps fort au sein des écoles et établissements, les enseignants sont invités à se saisir de la ressource pédagogique ici mise à leur disposition. L'animation de séances sur les risques majeurs pour sensibiliser les élèves pourra être associée à d'autres types d'actions au sein des établissements, au premier rang desquelles la mise en place d'un exercice de mise en œuvre du plan particulier de mise en sûreté et la tenue d'une formation aux premiers secours ou aux gestes qui sauvent. Tout établissement organisant une action spécifique sur les risques majeurs durant la semaine du 13 octobre peut répondre à l'appel à projets du gouvernement pour valoriser son projet.

Les actions de sensibilisation, d'information et de prévention sur les risques majeurs doivent être conduites tout au long de l'année et durant tout le parcours scolaire d'un élève. Aussi, les pistes pédagogiques proposées peuvent être mobilisées à tout moment, en s'adaptant aux contraintes calendaires et à la cohérence du programme propre à chaque niveau et à chaque matière. Si le 13 octobre est une occasion de faire converger de nombreuses initiatives, l'important est que l'éducation aux risques majeurs accompagne chaque élève durant tout son parcours à l'École.

Ressources utiles sur la Journée nationale de la résilience

Journée « [Tous résilients face aux risques](#) » : lancement d'un appel à projets pour sensibiliser les français aux risques le 13 octobre 2022

[Appel à projets](#) pour journée « Tous résilients face aux risques »

[Recension des projets](#) par l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques (AFPCNT)



■ POUR ALLER PLUS LOIN

Pour mettre en place une action de formation dans son établissement avec le réseau de formateurs risques majeurs, il faut contacter le coordonnateur académique risques majeurs (CARM) de son académie. Vous pouvez également contacter les associations spécialisées dans la prévention des risques naturels et technologiques :

- Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et industrielles (AFPCNT) : contact@afpcnt.org
- Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement (IFFO-RME) : <https://www.iffor-me.fr/nous-contacter>

